



Population

A Paris, 32 000 enfants de moins de 25 ans, soit 7 % des enfants parisiens, vivent dans une famille recomposée. C'est moins que dans le reste de l'Ile-de-France et qu'en province. La part des enfants vivant en foyer monoparental est à l'inverse nettement plus élevée à Paris (24 %). Comme dans les foyers monoparentaux, la plupart des enfants de familles recomposées vivent avec leur mère. Les parents de ces deux structures familiales sont moins diplômés et plus exposés au chômage. Les familles recomposées sont plus présentes dans le parc social à Paris que dans le reste du territoire.

Claire Decondé, Nathalie Couleaud
(Insee)

Emilie Moreau, Sandra Roger
(Apur)

Une diversité des familles à Paris, avec plus de foyers monoparentaux qu'ailleurs et moins de familles recomposées

En 2011, 483 000 enfants de moins de 25 ans habitent avec au moins un de leurs parents à Paris. Parmi eux, plus des deux tiers (69 %) soit 331 800 enfants parisiens, vivent avec leurs deux parents au sein de familles biparentales initiales (Sources et définitions). Dans la suite du document, ces familles sont dénommées « familles biparentales ». D'autres résident, le plus souvent suite à une séparation, avec un seul de leurs parents.

Ces enfants issus de couples séparés grandissent, dans la plupart des cas, au sein d'un foyer monoparental. Cela concerne 118 800 enfants, soit un quart des enfants parisiens ❶.

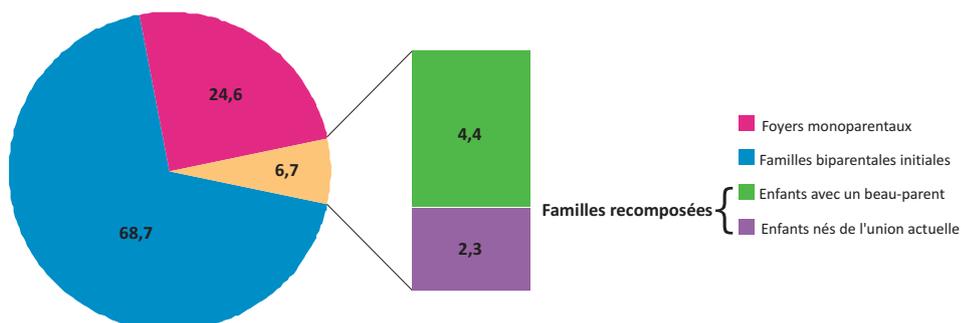
32 400 enfants, soit 7 % des enfants, vivent dans une famille recomposée à Paris

Si le parent vit à nouveau en couple, l'enfant peut vivre avec son parent et son nouveau conjoint : 21 200 enfants, soit 4 % des enfants, résident ainsi avec un beau-parent à Paris.

Enfin, les parents ayant formé une nouvelle union après une séparation peuvent avoir des enfants avec leur conjoint actuel. Ces enfants vivent alors avec leurs deux parents tout en cohabitant avec des demi-frères ou demi-sœurs nés d'une union précédente de l'un des parents. Ils sont 11 200 enfants dans ce cas.

❶ A Paris, un enfant sur quatre vit au sein d'un foyer monoparental

Répartition des enfants de moins de 25 ans selon le profil familial (en %)



Lecture : 24,6 % des enfants de moins de 25 ans vivent au sein d'un foyer monoparental à Paris.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

2 Les enfants vivent moins souvent dans une famille recomposée à Paris qu'ailleurs

Répartition des enfants selon le profil familial

| | Paris | | Ile-de-France hors Paris | | Province | | France métropolitaine | |
|------------------------------|----------------|------------|--------------------------|------------|-------------------|------------|-----------------------|------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Familles biparentales | 331 800 | 69 | 2 049 300 | 70 | 9 215 700 | 70 | 11 596 900 | 70 |
| Foyers monoparentaux | 118 800 | 24 | 583 100 | 20 | 2 467 000 | 19 | 3 168 900 | 19 |
| Familles recomposées | 32 400 | 7 | 288 500 | 10 | 1 430 900 | 11 | 1 751 800 | 11 |
| Ensemble | 483 000 | 100 | 2 920 900 | 100 | 13 113 600 | 100 | 16 517 600 | 100 |

| | Paris | | Ile-de-France hors Paris | | Province | | France métropolitaine | |
|--|---------------|------------|--------------------------|------------|------------------|------------|-----------------------|------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Familles recomposées | 32 400 | 100 | 288 500 | 100 | 1 430 900 | 100 | 1 751 800 | 100 |
| Enfants avec un beau-parent | 21 200 | 65 | 192 900 | 67 | 994 000 | 69 | 1 208 100 | 69 |
| <i>dont avec demi-frères ou demi-sœurs</i> | 9 300 | 29 | 86 500 | 30 | 425 800 | 30 | 521 600 | 30 |
| Enfants nés de l'union actuelle | 11 200 | 35 | 95 600 | 33 | 436 900 | 31 | 543 700 | 31 |

Lecture : 7 % des enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille recomposée à Paris.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

Au final, ce sont donc 32 400 enfants, soit 7 % des enfants, qui vivent au sein d'une famille recomposée à Paris 2.

Une petite proportion d'enfants des familles le sont par adoption : 6 500 enfants parisiens âgés de moins de 25 ans ont été

adoptés par leurs parents, soit environ 1 % des enfants. L'effectif est de 150 000 enfants au niveau national.

Champ de l'étude

Le champ de cette étude est celui des enfants de moins de 25 ans. Il diffère de celui de l'Insee Première n° 1470 d'octobre 2013, « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », qui porte sur les enfants de moins de 18 ans. Le champ retenu ici correspond à la définition des familles utilisée par l'Observatoire des familles parisiennes - familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans - et à celui des actions en direction des familles menées par la Ville de Paris. Il renvoie à une réalité de la sociologie parisienne : les enfants demeurent plus longtemps dans le domicile familial à Paris qu'en province, notamment durant les périodes d'études ou d'entrée dans la vie active. Le fait d'intégrer au champ d'étude les 18-24 ans permet en outre de disposer d'un échantillon plus conséquent et de consolider ainsi les exploitations pour Paris.

Les résultats montrent que le choix du champ n'a que peu d'effet sur les messages et points d'analyse développés, qui se vérifient également sur le champ des enfants de moins de 18 ans. Les effectifs sont de fait très différents : à Paris, passer du champ des enfants de moins de 18 ans aux enfants de moins de 25 ans fait augmenter de 26 % le nombre d'enfants et de 21 % le nombre de familles (21 % et 17 % respectivement sur le territoire national). L'augmentation la plus forte concerne les foyers monoparentaux pris en compte, soit une hausse de 34 % à Paris (25 % sur la France métropolitaine), correspondant à 42 % d'enfants de plus vivant dans ces foyers (contre 29 % en France).

Mais les structures varient peu d'un champ à l'autre : les ordres de grandeur et les hiérarchies des proportions demeurent. A titre d'exemple, le nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille recomposée à Paris est de 27 200, soit 7 % des enfants de moins de 18 ans, comme pour les enfants de moins de 25 ans.

Répartition des enfants de moins de 18 ans selon le profil familial

| | Paris | | Ile-de-France hors Paris | | Province | |
|-----------------------|----------------|------------|--------------------------|------------|-------------------|------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Familles biparentales | 272 700 | 71 | 1 667 800 | 71 | 7 827 700 | 71 |
| Foyers monoparentaux | 83 600 | 22 | 434 900 | 19 | 1 938 800 | 18 |
| Familles recomposées | 27 200 | 7 | 231 500 | 10 | 1 209 500 | 11 |
| Ensemble | 383 500 | 100 | 2 334 200 | 100 | 10 976 000 | 100 |

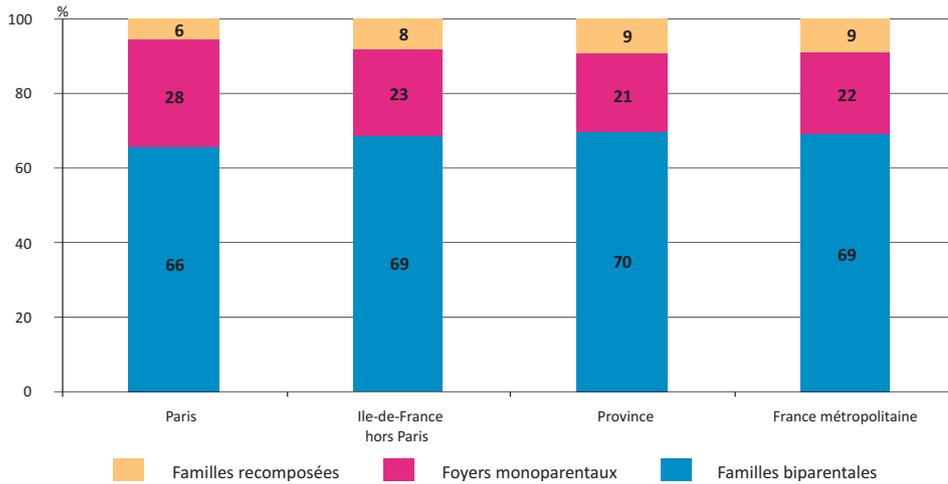
Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

Les séparations plus fréquentes font que de nombreux enfants grandissent aujourd'hui au sein de foyers monoparentaux ou recomposés, cohabitant pour une partie d'entre eux avec des beaux-parents et des demi-frères ou demi-sœurs. Ces structures familiales sont fluctuantes, et peuvent évoluer au cours d'une vie. Elles varient aussi au quotidien : des familles s'agrandissent le week-end avec le retour à la maison de jeunes étudiants n'ayant pas encore totalement quitté le domicile parental, des parents ou beaux-parents choisissent de ne pas partager le même logement formant des familles « non cohabitantes », des enfants en résidence alternée vivant la moitié du temps avec leur mère et leur beau-père et l'autre moitié du temps avec leur père et leur belle-mère...

Cette grande diversité de situations, qui s'exprime particulièrement à Paris, implique de faire évoluer l'action publique en direction des familles : pour pouvoir s'adresser à l'ensemble des situations et être en mesure de répondre aux besoins nouveaux induits par les évolutions de modes de vie.

3 Les deux tiers des familles sont des familles biparentales à Paris

Répartition des familles selon le profil familial



Lecture : 66 % des familles parisiennes ayant au moins un enfant de moins de 25 ans sont des familles biparentales.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

Plus de foyers monoparentaux à Paris, moins de familles recomposées

Paris compte 78 200 foyers monoparentaux ayant au moins un enfant de moins de 25 ans, soit 28 % de l'ensemble des familles parisiennes, et 15 600 familles recomposées, soit 6 % des familles 3. Ainsi, une famille sur trois n'est pas une famille biparentale dans la capitale.

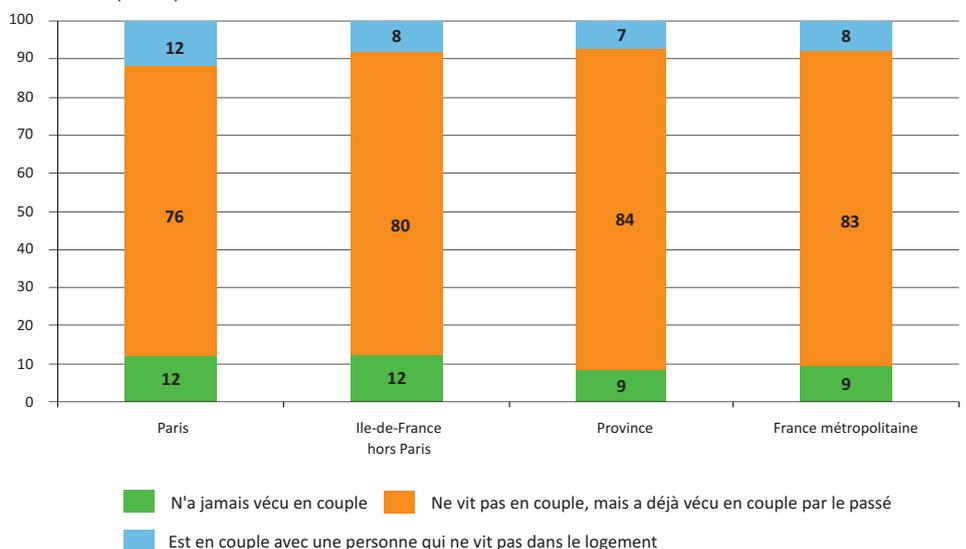
Les foyers monoparentaux sont nettement plus présents à Paris (28 %) que dans le reste de l'Ile-de-France (23 %) ou qu'en France métropolitaine (22 %). Cela s'explique d'abord par des séparations plus fréquentes dans la capitale. Par ailleurs, les offres de services en termes de transports publics, d'équipements d'accueil de la petite enfance, de prestations sociales ou d'aide à la parentalité jouent également un rôle dans la présence et le maintien de ces familles dans le centre de l'agglomération.

Les familles recomposées sont à l'inverse moins représentées à Paris (6 %) que dans le reste de la région (8 %) ou au plan national (9 %). La structure du parc de logements, ainsi que les prix de l'immobilier parisien peuvent constituer un frein à la recombinaison des familles dans la capitale. En effet, ces familles comptent en moyenne un nombre d'enfants plus important que les autres (2,1 enfants en moyenne, contre 1,8 pour l'ensemble des familles).

Dans certains cas aussi, les conjoints peuvent décider de ne pas partager le même logement lors d'une remise en couple, si leurs ressources leur permettent de conserver deux logements. Ces familles ne sont pas comptabilisées comme « familles recomposées », définies notamment par la cohabitation des deux conjoints au sein du même logement. Ces situations sont plus fréquentes à Paris où les modes de vie, l'offre de transports publics et les niveaux de revenus peuvent permettre les relations de couples sans cohabitation.

4 A Paris, davantage d'enfants de foyers monoparentaux ont un parent qui déclare être en couple avec une personne qui ne réside pas dans le logement

Répartition des enfants de foyers monoparentaux selon que le parent déclare être en couple ou non (en %)



Lecture : 12 % des enfants de foyers monoparentaux ont un parent qui déclare être en couple avec une personne qui ne réside pas dans le logement.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

Certains parents de foyers monoparentaux ont ainsi déclaré être en couple avec une personne qui ne réside pas dans le même logement 4. Les enfants dans cette situation sont relativement plus nombreux à Paris - où ils représentent 12 % des enfants vivant en foyers monoparentaux - que dans le reste de l'Ile-de-France (8 %) ou qu'en province (7 %). Ces parents appartiennent également plus souvent aux catégories sociales supérieures. Par ailleurs, il est plus fréquent, à Paris, que le parent du foyer monoparental déclare n'avoir jamais vécu en couple. C'est le cas pour 12 % des enfants de foyers monoparentaux, contre 9 % en province. Il s'agit alors plus souvent de parents de catégories sociales moins élevées.

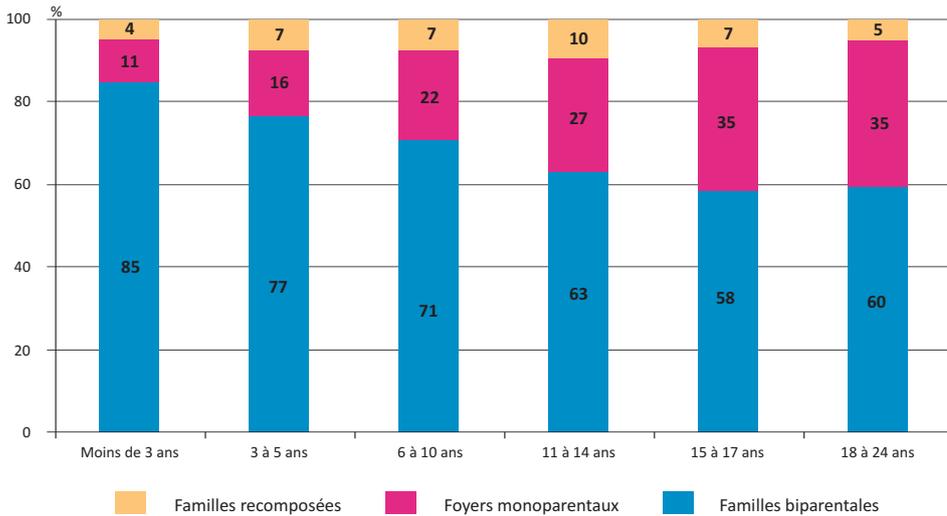
La part des enfants vivant en foyer monoparental ou en famille recomposée augmente avec l'âge des enfants

La part des enfants vivant en foyer monoparental ou en famille recomposée progresse avec l'âge des enfants, du fait des ruptures d'union, plus rarement du décès de l'un des parents. Les risques de séparations augmentent en effet au fil des années.

La proportion d'enfants vivant en foyer monoparental s'accroît ainsi régulièrement : de 11 % des enfants de moins de 3 ans, jusqu'à atteindre 35 % des enfants

5 La part des enfants parisiens vivant en foyer monoparental progresse avec l'âge

Répartition des enfants selon l'âge et le profil familial



Lecture : 35 % des enfants de 18 à 24 ans vivent au sein d'un foyer monoparental à Paris.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

âgés de 18 à 24 ans 5. La proportion d'enfants vivant en famille recomposée augmente également progressivement pour atteindre son maximum autour de 13 ans. Elle passe de 4 % des enfants de moins de trois ans à Paris à 10 % des enfants de 11 à 14 ans. A partir de 15 ans, la proportion d'enfants concernés diminue, notamment parce que les enfants vivant avec un parent et un beau-parent ont tendance à décohabiter plus tôt que ceux vivant au sein d'une famille biparentale ou d'un foyer monoparental.

Relativement moins de très jeunes enfants vivant en foyer monoparental ou en famille recomposée à Paris

Les jeunes enfants sont en proportion plus nombreux à vivre dans une famille biparentale à Paris qu'ailleurs. Jusqu'à 10 ans, la proportion d'enfants vivant dans un foyer monoparental ou dans une famille recomposée reste en effet moins élevée dans la capitale que dans le reste de l'Île-de-France ou qu'en province. A partir de 11 ans, en revanche, les séparations se font plus nombreuses à Paris. Ainsi, la proportion d'enfants vivant en foyer monoparental progresse nettement jusqu'à atteindre 35 % des jeunes de 18 à 24 ans (au lieu de 25 % en province). Cet écart s'explique sans doute aussi par une décohabitation plus tardive des jeunes au sein des foyers monoparentaux dans la capitale que dans le reste du territoire, en raison du coût du logement et de l'offre d'emploi et de formation à Paris.

En revanche, la part d'enfants vivant dans une famille recomposée reste, quel que soit l'âge, plus faible à Paris que dans le reste de l'Île-de-France et qu'en province.

Au final, seulement 60 % des jeunes, âgés de 18 à 24 ans, vivent au sein d'une famille biparentale à Paris, contre 65 % des jeunes du même âge sur le territoire national.

Des enfants plus souvent avec leur mère suite à une séparation

Après une séparation, la garde des enfants est le plus souvent confiée ou as-

sumée par la mère. Dans la très grande majorité des cas, un foyer monoparental est ainsi constitué d'une femme qui vit seule avec son ou ses enfants : 87 % des enfants résidant au sein d'un foyer monoparental à Paris vivent avec leur mère et 13 % avec leur père 6.

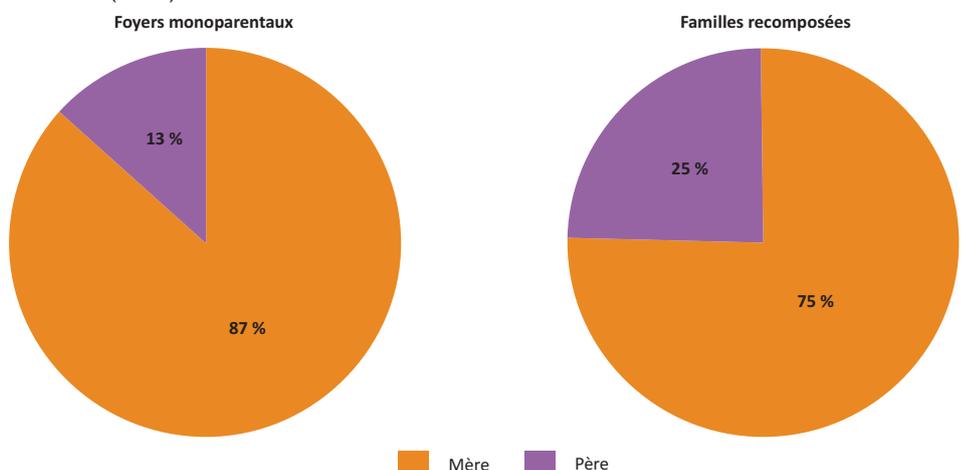
La situation est moins contrastée pour les enfants vivant dans une famille recomposée même si elle reflète aussi une garde maternelle nettement plus fréquente. Les trois quarts des enfants de familles recomposées à Paris et nés d'une union antérieure vivent avec leur mère et un beau-père et un quart avec leur père et une belle-mère. Cette différence observée entre les foyers monoparentaux et les familles recomposées s'explique par le fait que les femmes se remettent en couple moins fréquemment que les hommes suite à une séparation, en particulier lorsqu'elles ont des enfants.

Moins d'un enfant de couples séparés sur cinq vit régulièrement chez son autre parent

Un peu moins d'un enfant de couples séparés sur cinq (18 %) vit « régulièrement » chez son deuxième parent à Paris. Ce chiffre, qui reflète le point de vue de l'adulte, parent ou beau-parent, interrogé lors de l'enquête, peut recouvrir des réalités différentes en termes de durée et de fréquence des visites de l'enfant (une semaine sur deux dans le cas de résidence

6 Les trois quarts des enfants de familles recomposées nés d'une union antérieure vivent avec leur mère

Répartition des enfants issue de couple séparé selon qu'ils vivent avec leur père ou leur mère à Paris (en %)

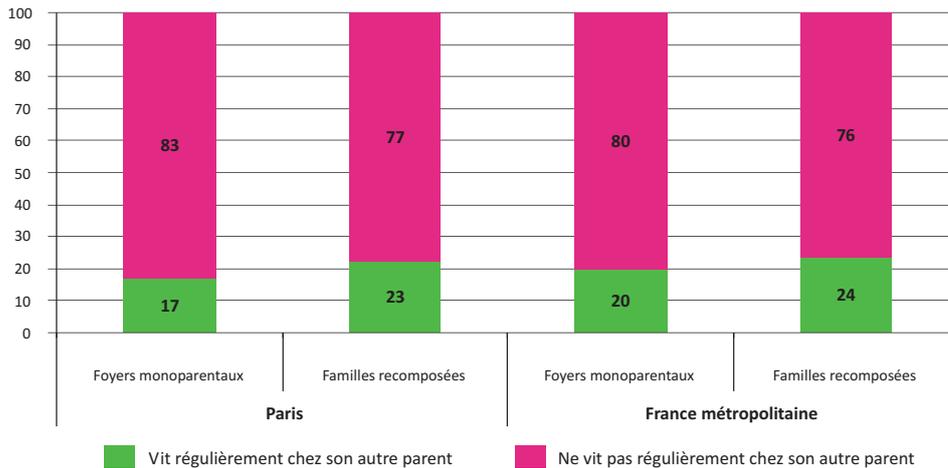


Lecture : 25 % des enfants de moins de 25 ans à Paris vivant en famille recomposée et nés d'une union antérieure vivent avec leur père et leur belle-mère.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

7 Les enfants de couples séparés vivent moins souvent chez leur autre parent à Paris qu'en France métropolitaine

Répartition des enfants en foyer monoparental ou famille recomposée selon qu'ils vivent ou non régulièrement chez leur autre parent (en %)



Lecture : 23 % des enfants en famille recomposée à Paris vivent régulièrement chez leur autre parent.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

alternée, le week-end ou le temps des vacances...)

La probabilité que les enfants de couples séparés vivent régulièrement chez leur autre parent est plus forte en cas de re-composition familiale (23 % des enfants) qu'en cas de monoparentalité (17 %). Cela traduit sans doute des relations plus conflictuelles ou des situations plus précaires pour les parents de foyers monoparentaux (12 % d'entre eux déclarent n'avoir jamais vécu en couple à Paris), chez qui la séparation peut être aussi plus récente que pour les parents de familles recomposées.

Les proportions d'enfants vivant régulièrement chez leur deuxième parent sont enfin légèrement plus faibles à Paris qu'en province, surtout pour les foyers monoparentaux.

Des familles nombreuses surreprésentées parmi les familles recomposées

Les familles nombreuses sont surreprésentées parmi les familles recomposées. Ainsi, 28 % des familles recomposées comptent trois enfants ou plus à Paris, contre 21 % des familles biparentales. Les familles recomposées représentent ainsi 9 % des familles nombreuses de trois enfants ou plus à Paris, alors qu'elles ne forment que 6 % de l'ensemble des familles.

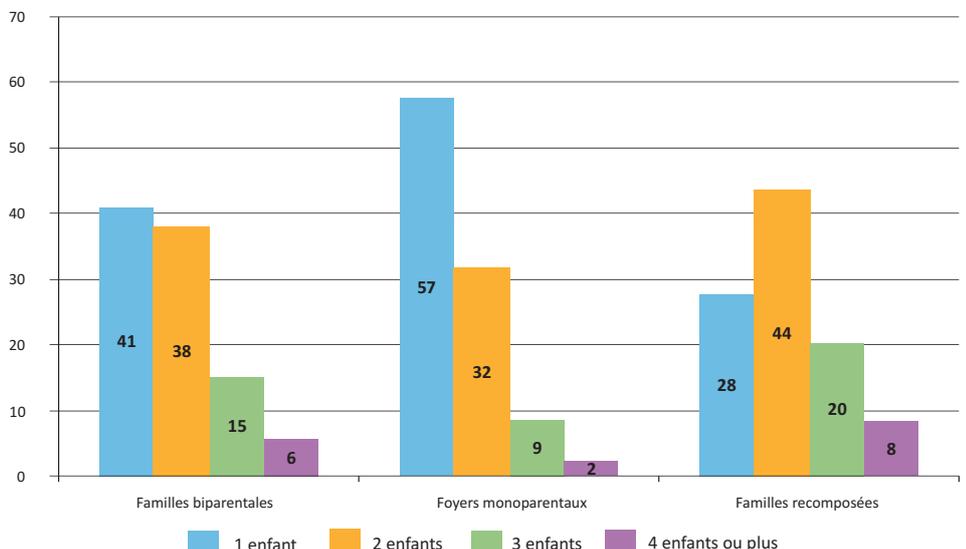
Les familles recomposées sont celles qui comptent le plus d'enfants (2,1 enfants à Paris en moyenne) devant les familles

biparentales (1,9 enfant) et les foyers monoparentaux (1,5 enfant).

Par ailleurs, dans les familles recomposées, les enfants nés de l'union actuelle ont souvent un écart d'âge important avec leurs demi-frères et demi-sœurs. Sept ans en moyenne séparent le plus jeune enfant des unions précédentes et l'aîné des enfants de l'union actuelle à Paris. Il a pu s'écouler une période assez longue entre la rupture, la remise en couple et le projet d'enfant. Une partie de ces familles a donc des enfants ayant un important écart d'âge, et dont les rythmes, les besoins et les activi-

8 A Paris, les familles nombreuses sont surreprésentées parmi les familles recomposées

Répartition des familles selon le profil familial et le nombre d'enfants (en %)



Lecture : 8 % des familles recomposées à Paris ont 4 enfants ou plus.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

tés peuvent être très différents. A titre de comparaison, dans les familles biparentales, l'écart d'âge moyen entre tous les enfants de la fratrie n'est que de 3,5 ans.

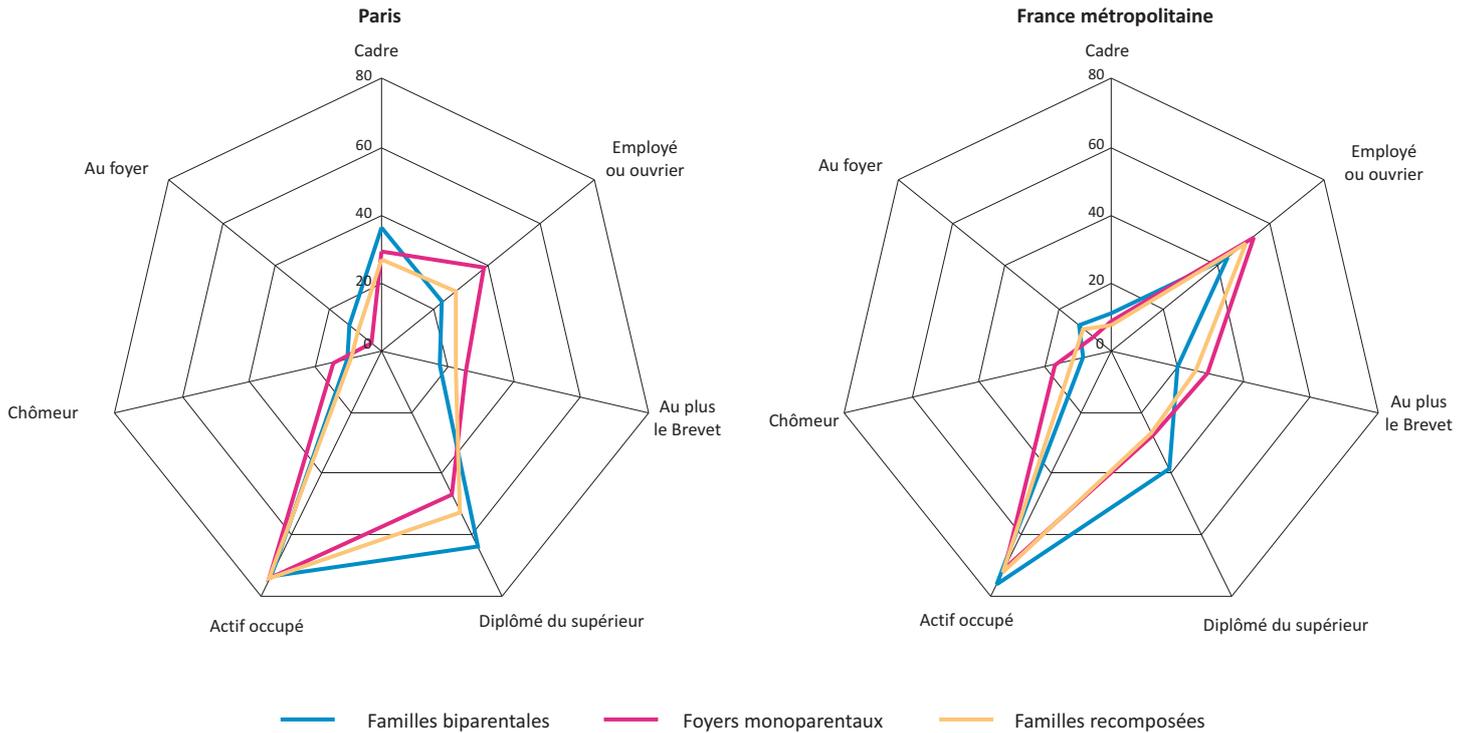
Les familles parisiennes comptent enfin, selon le profil, un nombre moyen d'enfants proche, voire équivalent, à celui des familles de province ou du reste de l'Île-de-France. C'est la structure des familles à Paris - plus de foyers monoparentaux qu'ailleurs, moins de familles recomposées - qui explique que les petites familles soient surreprésentées dans la capitale.

Les parents de foyers monoparentaux et de familles recomposées moins diplômés et dans une situation souvent plus difficile face à l'emploi

Les parents de familles recomposées ont des diplômes moins élevés que les parents de familles biparentales. La moitié des mères (ou belles-mères) de familles recomposées sont diplômées du supérieur à Paris contre près des deux tiers des mères de familles biparentales. Les niveaux de diplômes et catégories socioprofessionnelles des parents de familles recomposées s'approchent de ceux des parents de foyers monoparentaux : 24 % des mères de foyers monoparentaux et 22 % des femmes de familles recomposées sont peu diplômées à Paris, leur dernier diplôme obtenu étant au maximum le Brevet. Enfin, 31 % des mères

9 Profil et activité des mères ou belles-mères selon le profil familial

Les femmes vivant en foyer monoparental ou en famille recomposée sont moins diplômées que celles des autres familles (%)



Lecture : 25 % des mères de foyers monoparentaux à Paris ont au plus le Brevet.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

de foyers monoparentaux et 27 % des femmes de familles recomposées sont cadres 9.

Un niveau de diplôme moins élevé, un nombre d'enfants souvent plus important et la présence d'enfants en bas âge peuvent jouer sur l'activité des femmes de

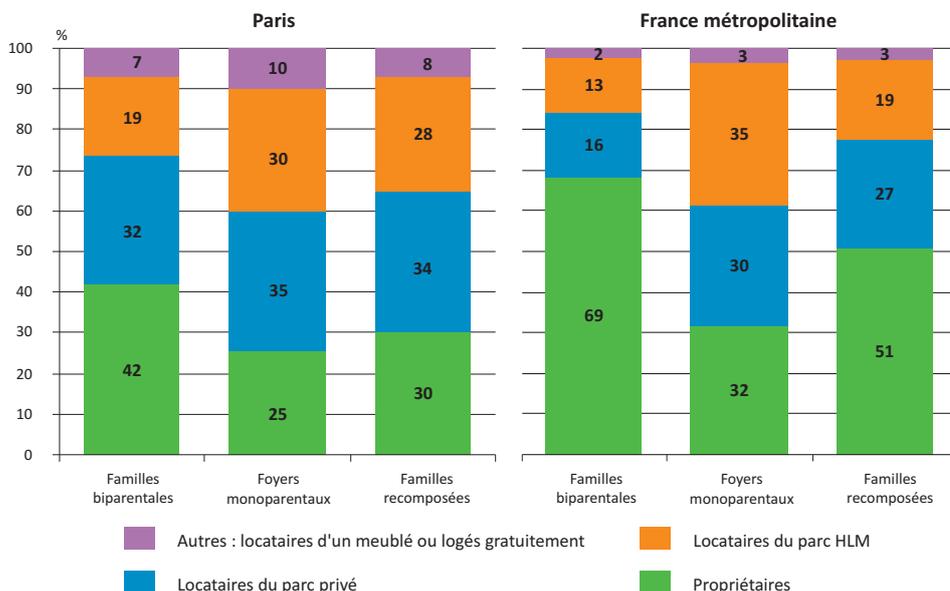
familles recomposées. Elles peuvent se trouver plus en difficulté sur le marché du travail, notamment plus souvent au chômage que les mères de familles biparentales. C'est le cas au niveau national comme dans le reste de l'Île-de-France, où le taux de chômage des femmes de familles recomposées est systématiquement plus

élevé que celui des mères de familles biparentales. A Paris toutefois, les femmes de familles recomposées ne se trouvent pas plus souvent en recherche d'emploi que les autres.

Les enfants de familles recomposées ont également moins souvent leurs deux parents qui travaillent. Parmi les familles recomposées, 61 % sont ainsi composées de deux parents actifs occupés à Paris, contre 65 % des parents de familles biparentales.

10 Les familles recomposées vivent plus souvent dans le parc social à Paris qu'en France

Répartition des familles selon le statut d'occupation et la configuration familiale



Lecture : 28 % des familles recomposées parisiennes sont locataires d'un logement social.

Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

De manière générale, les parents des familles parisiennes se caractérisent, comme la population dans son ensemble, par des niveaux de diplômes élevés et une forte proportion de catégories sociales supérieures, ce qui explique, avec l'offre importante d'emploi à Paris, des taux de chômage ou d'inactivité globalement moins élevés qu'ailleurs, quel que soit le profil familial.

De nombreuses familles recomposées logées dans le parc social à Paris

Le prix du logement ainsi que la structure du parc parisien, majoritairement composé de petits logements, sont sans doute des freins importants à la recomposition familiale dans la capitale.

👉 Sources et définitions

Les résultats de cette étude sont issus de l'**Enquête Famille et Logements (EFL)** réalisée par l'Insee en 2011, en France métropolitaine, en associant à l'Enquête Annuelle du Recensement (EAR).

46 300 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à l'enquête en Ile-de-France, dont près de 20 000 à Paris. Elles ont été interrogées sur leur vie de couple, familiale et résidentielle.

Pour la première fois, une enquête de ce type a été suréchantillonnée à Paris, grâce à un partenariat entre la Ville de Paris, l'Atelier parisien d'urbanisme et l'Insee, qui a permis de disposer d'échantillons d'EFL représentatifs sur Paris, l'Ile-de-France hors Paris, et l'ensemble de l'Ile-de-France. L'étude des familles à Paris était jusqu'à présent limitée par des données statistiques qui ne permettaient pas d'appréhender directement les familles recomposées. Or, ces modes de cohabitation se sont développés avec l'augmentation des séparations et des divorces. L'enquête nationale « Famille et Logements » permet d'approcher ces réalités à l'échelle de la capitale : le nombre de familles recomposées, leur taille et l'âge des enfants, la relation des enfants avec le parent absent du domicile, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de logement. Outre un intérêt sociologique, la Ville de Paris a souhaité bénéficier de ces connaissances nouvelles car elles peuvent servir à améliorer certains services et équipements destinés aux familles.

Les liens de filiations renseignés dans l'EFL permettent en effet d'établir des relations plus précises entre les individus et leurs enfants que dans l'EAR et de distinguer ainsi les beaux-parents des parents. La vie en couple décrite par l'EFL permet d'identifier non seulement les couples vivant dans le même logement, comme avec l'EAR, mais aussi les couples dont les membres déclarent ne pas cohabiter. L'échantillon de couples homo-parentaux est trop restreint pour permettre leur analyse.

L'enfant, au sens retenu ici et au sens du recensement, est une personne célibataire passant la majorité de son temps dans le logement, vivant avec au moins un de ses parents, et qui n'est elle-même ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec quelqu'un du logement.

Si, pour la construction de la typologie des familles, tous les enfants ainsi définis sont pris en compte, seulement ceux âgés de moins de 25 ans sont comptabilisés dans cette étude. Les situations familiales étudiées sont celles observées au moment de l'enquête.

Les enfants ne vivant avec aucun de leur parent, tels que les enfants en famille d'accueil ou encore ceux vivant avec seulement leurs grands-parents, sont exclus du champ.

Une famille comprend au minimum un enfant de moins de 25 ans et l'un de ses parents, vivant la majeure partie de leur temps dans le même logement. Trois configurations familiales sont identifiées dans cette étude.

Une famille biparentale initiale, dénommée biparentale dans l'étude, comprend un couple d'adultes marié ou non, et un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, tous issus de ce couple.

Un foyer monoparental comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans.

Une famille recomposée comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant de l'un des conjoints né d'une union précédente. Tous les enfants du logement sont considérés comme vivant en famille recomposée, qu'ils soient nés de l'union actuelle des conjoints ou d'une union antérieure. Au final, l'étude porte sur les seuls enfants de moins de 25 ans. Le lien de **demi-frère ou demi-sœur** existe entre les enfants que le couple a eu ensemble et leurs enfants nés d'unions précédentes.

De fait, on observe qu'une large proportion de familles recomposées réside dans le parc social à Paris, où les surfaces moyennes par habitant sont plus grandes que dans le parc privé. Ainsi, 28 % d'entre elles, sont locataires d'un logement HLM, contre seulement 19 % des familles biparentales ¹⁰. Alors que le parc social permet l'accès au logement à de nombreux foyers monoparentaux quel que soit le territoire considéré, dans une proportion toutefois légèrement plus faible à Paris (30 % contre 35 % en France), les familles recomposées parisiennes se singularisent de ce point de vue en étant nettement plus présentes dans le parc HLM à Paris qu'en France métropolitaine (19 %).

Les familles recomposées se trouvent aussi plus souvent dans une situation de sur-occupation que les autres familles. Ayant en moyenne un nombre d'enfants plus important, 7 % d'entre elles vivent ainsi dans

un logement comptant plus de deux personnes par pièce à Paris. La proportion est de 5 % pour l'ensemble des familles parisiennes et de 1 % seulement pour les familles recomposées au niveau national.

👉 Pour en savoir plus

Lapinte A. : « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première*, n° 1470, octobre 2013.

Roger S. : « Familles parisiennes, les tendances récentes », *Note de 8 pages*, n° 60, Apur, mars 2013.

Moreau E., Roger S. : « Rapport de l'Observatoire des familles », Apur, juin 2010.

Vivas E. : « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première*, n° 1259, octobre 2009.

Chardon O., Vivas E. : « Les familles recomposées : entre familles traditionnelles et familles monoparentales », document de travail, Insee, octobre 2009.

Moreau E., Portas C. et Roger S. : « A Paris la diversité des familles monoparentales reflète celle de la population », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 299, juin 2008.